

Marais de Saint-Augustin (Charente-Maritime)

Situé sur la commune d'Étaules, ce site d'une grande valeur paysagère et biologique, est la première acquisition du Conservatoire d'espaces naturels réalisée en 1995. Il se place à l'interface du marais de la presqu'île d'Arvert et du massif dunaire boisé de Saint-Augustin-Les Mathes et des Combôts d'Ansoine. Ce passage progressif du marais à la forêt de pins sur sable, se traduit aujourd'hui par une lisière entre plusieurs milieux naturels (Marais doux littoral, Prairie naturelle, Dune fixée, Bois marécageux à Aulnes glutineux) ce qui confère à ce lieu un caractère paysager tout à fait original.

Paysage

Contexte paysager



Inventaire paysage Saint-Augustin © CEN-PC

Le marais de Saint-Augustin / Les Mathes appartient à l'entité paysagère de la presqu'île d'[Arvert](#) (EP n°616 de l'Inventaire des Paysages de Poitou-Charentes). Ce territoire s'inscrit entre l'embouchure de l'estuaire de la Gironde (Sud-Ouest) et les marais de La Seudre (Nord-Est). À l'horizontalité des marais intérieurs répondent les dunes boisées et les « îles » calcaires cultivées qui rythment le paysage. Les qualités paysagères sont localement menacées en raison du fort développement de l'urbanisation, principalement tournée vers l'habitat résidentiel et le tourisme.



Marais Saint-Augustin © CEN-PC



Fiche de présentation de site d'intervention du Conservatoire d'espaces naturels de Poitou-Charentes
44 bd Pont-Achard 86000 Poitiers - tél. 05 49 42 59 - contact@cren-poitou-charentes.org

Intérêts paysagers du site

De par sa situation intermédiaire, le site du Marais de Saint-Augustin / Les Mathes témoigne de l'importance des lisières entre dune boisée et marais doux littoral: d'un côté une presqu'île d'[Arvert](#) boisée (plus de 300 hectares de boisements continus pour la forêt de Coubre) et de l'autre, des paysages ouverts vers les marais en bonne partie cultivés (même si quelques prairies de fauche demeurent çà et là). Le marais de Saint-Augustin avec ses prairies pâturées et ses haies, contribue à maintenir une diversité paysagère au secteur; il constitue sur les plans biologiques et paysagers une « zone-tampon » entre ces deux univers contrastés.

Ambiances

Sur le site lui-même, se côtoient d'Ouest en Est, la pinède dunaire ponctuée de chênes verts, les boisements marécageux dominés par les Aulnes glutineux, les prairies naturelles semi-ouvertes bordées de fossés et de haies, les mares d'eau douce discrètes mais contribuant au caractère pastoral, les roselières en secteur tourbeux dont les ondulations sont rythmées par les vents et enfin, les parcelles riveraines, partagées entre prairies de fauche et mise en culture. Au-delà, quelques vues s'ouvrent sur les nombreuses « îles » habitées et cultivées.

Patrimoine naturel

Milieus naturels

Le site est constitué de prairies et de marais tourbeux sur un horizon d'argile d'origine marine, d'une mégaphorbiaie et saulaie, le tout en partie recouvert par l'extrémité de la dune boisée de la forêt des Combots d'Ansoine. La base de la zone sableuse laisse exsuder la nappe phréatique du massif dunaire. Écotone original, ce site correspond au passage progressif du marais subsaumâtre à doux et tourbeux, puis à la forêt de pins sur sables.

Faune, Flore, Géologie



Hottonie des marais © CEN-PC

La flore patrimoniale n'est pas un enjeu majeur sur le site, avec une végétation relativement caractéristique de ces marais doux arrière littoraux. Notons toutefois la présence de deux espèces patrimoniales sur les parcelles du Conservatoire, la [Renoncule à feuilles d'ophioglosse](#) et quelques pieds d'[Hottonie des marais](#).

Concernant la faune, le site abrite de nombreuses espèces qui reflètent bien la diversité d'habitats qui composent le secteur, regroupant les boisements humides, le marais, les prairies sableuses et le boisement à Pin maritime. La convergence de nombreux biotopes est favorable à des espèces tels que les reptiles ([Cistude d'Europe](#), [Lézard vert](#), [Couleuvre](#)

[verte et jaune](#)) et les amphibiens ([Rainette méridionale](#), [Grenouille agile](#)) par exemple, constituant ainsi un bastion important de la [Cistude d'Europe](#) pour la reproduction dans le marais d'Arvert.

Notons aussi d'autres espèces, présentes sur le site au cours d'une partie de leur cycle biologique, comme l'[Engoulevent d'Europe](#) ou la [Noctule commune](#) qui utilisent les parties ouvertes du site comme secteur de chasse, ou encore le [Triton palmé](#) et le [Cuivré des marais](#) qui n'ont malheureusement pas été observés ces dernières années. Ce site présente donc un intérêt faunistique fort en termes de quantité d'espèces patrimoniales reflétant une juxtaposition de nombreux biotopes sur un secteur relativement réduit. Malgré tout, la présence d'espèces invasives telles que l'[Écrevisse de Louisiane](#) depuis quelques années dans nos zones humides est une réelle catastrophe notamment pour les populations d'amphibiens.



Cistude d'Europe © C. Auburtin

Gestion, sensibilisation

Objectifs de gestion

L'orientation générale du site est de maintenir les éléments constitutifs de la richesse écologique et paysagère de ces milieux, par une gestion agro-environnementale adaptée et par des aménagements et une gestion hydraulique favorables à la qualité des eaux et des milieux aquatiques ainsi qu'aux espèces inféodées à ces milieux (flore, avifaune, batraciens, reptiles...).

Les objectifs de gestion sont principalement :

- Le maintien de la prairie avec pâturage extensif bovin.
- La restauration du réseau hydraulique favorable aux populations de batraciens et de reptiles.
- La restructuration paysagère grâce à la plantation d'une haie.

Modalités de gestion

Le site est depuis son acquisition valorisé par un éleveur utilisant un troupeau de bovins par bail.

L'intensité de pâturage et la période sont variables dans le temps, certains animaux pouvant rester toute l'année sur la zone dunaire et prairial. Le pâturage est assuré par des bovins de plus d'un an. Un broyage de la prairie humide est fait une fois par an ou tous les 2 ans en fin d'année (septembre).

La restauration des fossés et la pose de batardeaux permettent de conserver un niveau d'eau satisfaisant pour la vie aquatique et l'abreuvement des animaux présents sur les parcelles.



Marais Saint-Augustin © CEN-PC

Informations pratiques

Localisation

Les parcelles du Conservatoire d'espaces naturels sont situées sur la commune d'[Étaules](#), en recul par rapport à la forêt des Combots d'Ansoine. L'accès se fait par la commune des [Mathes](#) située au Nord, par la commune de [Saint-Augustin](#) au Sud-Est ou par Étaules au Nord-Est.

Statuts d'inventaire

ZNIEFF de type I n°629

Site natura 2000 FR 5400434 « Presqu'île d'Arvert » et FR 5412012 « Bonne Anse, Marais de Berjat et de Saint-Augustin ».

Périmètre d'Intervention Global (PIG) – Surface maîtrisée

Surface sous gestion du Conservatoire d'espaces naturels

Acquisition : 8 ha 92 a 25 ca

Première acquisition réalisée le 11 août 1995

Référent dossier

Chargé de mission territorial

Thomas Hérault, tél. 05 46 84 72 08

herault[at]cren-poitou-charentes.org

Partenaires de gestion

- [Commune d'Étaules](#)
- [Nature Environnement 17](#)

Avec la participation financière de



AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

[Agence de l'eau Adour-Garonne](#)



PRÉFET
DE LA RÉGION
AQUITAINE-LIMOUSIN-
POITOU-CHARENTES

[Préfet de la région Nouvelle-Aquitaine](#)



[Région Nouvelle-Aquitaine](#)

